

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 22

Procurations : 4

Excusés : 4

Ne participe pas au vote : 1

L'An deux mil vingt-six

Le : 5 juin

Le Conseil Municipal de la Commune du Bugue, dûment convoqué, s'est réuni à la suite du décret et de l'arrêté préfectoral, relatifs à l'élection des délégués pour les élections sénatoriales, à la Médiathèque Gérard Fayolle, salle Jean Monestier, sous la présidence de Bernard CROUZET.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026

PRÉSENTS : Bernard CROUZET, Isabelle NORMAND, Jean TOURNIÉ, Aurore MONTASTIER MORINVAL, Jean-Louis PICARD, Lorène ANDRIEUX, Roger NGUYEN HUU CHIEU, Anne MENEGHELLO, Alain SUDRIE, Françoise GODFRIN, Véronique BRASSIER, Thierry ROUCHY, Fouzia CHOUIKH, Jean-Sébastien PERUSIN, Camille TROMPEAU, Mamah BAHLOUL, Nadège TRICARD, Jean-Luc COUDEYRAT

EXCUSÉS : Kathleen SCOTT, mandat à Jean TOURNIÉ
Philippe GUINOT, mandat à Aurore MONTASTIER MORINVAL
Vincent LACHERÉ, mandat à Jean-Sébastien PÉRISIN
David TORRENT, mandat à Isabelle NORMAND

Ne participe pas au vote : Anna SPIJKER LENZ (Nationalité néerlandaise)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Luc COUDEYRAT

D2026-71

Objet : Election des délégués pour les élections sénatoriales (Commune de plus de 1 000 habitants)

Le conseil municipal s'est réuni en son lieu habituel, le vendredi 5 juin 2026 à 17h15 heures,

Vu le code électoral,

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 19 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

a) Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

- Monsieur Jean-Louis PICARD,
- Madame Isabelle NORMAND,
- Monsieur Jean-Sébastien PÉRUSIN,
- Madame Camille TROMPEAU.

La présidence du bureau est assurée par le Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

Liste « Un nouvel élan pour le Bugue et la Vallée de l'Homme », présentée par M. Bernard CROUZET

CROUZET Bernard
NORMAND Isabelle
PERUSIN Jean-Sébastien
MONTASTIER MORINVAL Aurore
PICARD Jean-Louis
ANDRIEUX Lorène
NGUYEN HUU CHIEU Roger
MENEGHELLO Anne
SUDRIE Alain
BRASSIER Véronique
ROUCHY Thierry

Liste « Pour Le Bugue », présentée par Mme Mamah BAHLOUL

BAHLOUL Mamah
COUDEYRAT Jean-Luc
TRICARD Nadège

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Doivent être élus 7 délégués et 4 suppléants.

c) Election des délégués titulaires :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins blanc(s) ou nul(s) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 22

Liste « Un nouvel élan pour le Bugue et la Vallée de l'Homme » : 19 voix

Liste « Pour Le Bugue » : 3 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Un nouvel élan pour le Bugue et la Vallée de l'Homme » ; 6 sièges

Liste « Pour Le Bugue » : 1 siège

AR Prefecture

024-212400675-20260605-D2026_71-DE
Reçu le 08/06/2026

d) Election des délégués suppléants :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins blanc(s) ou nul(s) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 22

Liste « Un nouvel élan pour le Bugue et la Vallée de l'Homme » : 19 voix

Liste « Pour Le Bugue » : 3 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste « Un nouvel élan pour le Bugue et la Vallée de l'Homme » ; 4 sièges

Liste « Pour Le Bugue » : 0 siège

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

*Le Secrétaire,
Jean-Luc COUDEYRAT*



*Le Maire,
Bernard CROUZET*

